

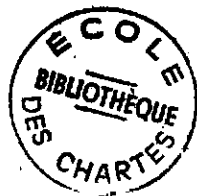
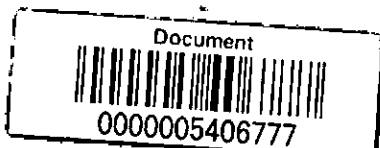
LA BAGUE AU MOYEN AGE

Au Moyen âge, le mot « bague » désigne l'ensemble des bijoux composant le mobilier toujours prêt à être emporté en cas de troubles ou de guerres¹. Après avoir longtemps désigné tout l'avoir meuble d'un propriétaire, ce terme, dont nous avons fait « bagage », commence, vers le xv^e siècle, à signifier un anneau ; toutefois, la dénomination la plus fréquente reste celle de « anel. »

Les documents relatifs à ces anneaux sont d'une extrême pauvreté. Presque toutes les bagues ont, en effet, disparu, et les sépultures n'en fournissent qu'exceptionnellement. Comme tant d'autres pièces de bijouterie, elles ont été privées de leurs pierres fines, et le métal fut passé au creuset du fondeur. Certaines bagues sont, il est vrai, représentées sur des tombeaux d'évêques ou de princes, mais souvent très imparfaitement, sans indications sur la nature de la pierre précieuse ou du métal employés. Celles qui sont figurées sur les tableaux et les miniatures sont également peu nombreuses, et l'imperfection du dessin permet rarement d'en relever les détails. Les bras reliquaires, jadis enrichis de nombreuses bagues introduites comme ex-voto aux doigts de la main², ont été trop souvent privés de ces appendices de valeur. En outre, dès la seconde moitié du Moyen âge, l'aspect de cet objet se rapproche parfois déjà à ce point des bagues d'époques postérieures que leur examen, même attentif, rend peu aisée

1. « Lesquelles bagues sont tant en joyaux qu'en vexelle d'argent... » *Déclaration des bagues que Boudel bailla à Monseigneur le Maréchal de Rieux*, in *Archives de Nantes*, 1488.

2. « Un bras d'argent doré auquel est enchâssé le bras de Monseigneur Saint Spire, et avec icellui bras est la main au doy de laquelle est un anneau d'argent ; ... Item, ung autre bras d'argent au doy duquel est ung anneau d'argent. »



l'attribution d'un de ces bijoux à la période médiévale. Les types successifs et caractéristiques de cette époque semblent donc d'un contrôle difficile, alors que, d'autre part, les rares spécimens authentiquement datés se rapportent aux modèles les plus divers, sans lien de parenté apparente entre eux. Notre documentation sur ce point spécial reste donc fort imparfaite ; c'est aux textes écrits qu'il faut avoir largement recours pour obtenir certaines précisions.

Ces documents permettent de classer les bagues en anneaux à tige sans chaton, et en anneaux surmontés d'un chaton ; d'autre part, en bagues ordinaires, simples ornements de la main, en bagues de fiançailles, de corporations, d'investiture, en bagues reliquaires ou talismaniques, et en anneaux pontificaux.

a) Les anneaux à simple jonc sans chaton sont de cuivre, de bronze, d'argent ou d'or, parfois à ornementation de filets ou de feuillages. La section de la tige est généralement à *demi roant*, c'est-à-dire plate dans sa partie interne et arrondie à l'extérieur. D'autres bagues sont mentionnées comme entièrement plates et s'élargissant à la place occupée habituellement par le chaton¹.

Jeanne d'Arc, au moment où elle fut prise à Compiègne, le 24 mai 1430, portait deux anneaux à simple jonc dont elle fut dépouillée. Le premier, placé à l'index de la main gauche, était de laiton sans pierre ni chaton, orné seulement de trois croix accompagnées des noms de *Jésus-Maria*. Le second, en or, lui avait été donné par l'un de ses frères. Remis comme pièce à conviction, lors de son procès, ces anneaux furent jugés entachés de sorcellerie, et ces prétendus actes de magie contribuèrent à faire prononcer contre elle un arrêt de condamnation.

Certains anneaux d'argent ou d'or des premiers siècles du Moyen âge présentent des traces de niellure ; d'autres,

1. Le Musée de Rouen renferme trois bagues en cuivre de ce genre, sans inscriptions ni ornements.

exécutés au xv^e siècle, sont entièrement recouverts d'émail¹.

b) La bague munie d'un chaton tire son principal attrait de la valeur intrinsèque des pierres précieuses employées à son usage, et considérées le plus souvent comme de mystérieux talismans.

C'est, en effet, un article de foi pendant le Moyen âge que les pierres possèdent des vertus magiques et d'irrésistible puissance. « Grand vertus est donnée ès herbes, enseigne le lapidaire d'Hugues Ragot, très grand vertu est donnée ès pierres. » Malgré leur caractère profondément religieux, nos ancêtres de cette époque ont gardé intactes les traditions grecques et orientales de la minéralogie médicale. Les Croisades ainsi que les rapports fréquents avec les Juifs et les Arabes, ajoutent à ces données quelques nouvelles croyances relatives aux pierres précieuses. Celles aux noms les plus extraordinaires et provenant de pays inconnus guérissent toutes les maladies, préservent des malheurs, rendent beau, brave et fidèle, protègent les maris contre toutes sortes d'infortunes². La pierre d'aigle

- « ... fait aisé l'accouchement
- « De la femme quand affaiblie
- « Du travail d'enfant on luy lie
- « Sur le bras gauche estroitement³.

Vers la fin du xiii^e siècle, le savant Marbod, évêque de Rennes, compose à ce sujet un traité, traduit et imité dans plusieurs langues, dont les préceptes sont admis jusqu'au déclin du Moyen âge, aussi bien par le clergé que parmi les médecins et les orfèvres. Telle pierre « garist d'une maladie qui a nom épileptique. » Telle autre fait « aimer de toutes gens ». Certaines pierres neutralisent la morsure du serpent, et « font savoir moult choses à advenir. » Le saphir fait l'homme à Dieu dévôt, et guérit les ulcères de l'estomac. Le grenat

1. Le Musée de Nantes possède un petit anneau d'or tout émaillé de blanc. (N^o 126 du catalogue.)

2. Pannier, *Les lapidaires français*, in *Bibliothèque de l'École des Hautes-Études*, 52^e fascicule.

3. *Œuvres poétiques* de Remy Belleau.

émeut le sang et provoque la colère. Le diamant est pierre d'amour et réconciliation. L'émeraude restreint les jolis mouvements de luxure, accroît la richesse et fait à l'homme parole intrompable. Le rubis résiste à toute pourriture et venin ; les bêtes qui boivent l'eau dans laquelle a trempé cette pierre guérissent de leur maladie. Le corail pacifie les tempêtes. Le lapis-lazuli supprime mélancolie et fièvre quarte. Le jaspé sanguin, attaché à la cuisse, arrête les pertes de sang¹; lorsqu'il est vert, il possède, avec l'émeraude, la propriété de conserver intacte la foi chrétienne². Celui qui, porte le chrysoprase est gracieux de maintes bonnes grâces, et partout où il vient est bien accueilli. La calcédoine procure l'éloquence, et la sardoine donne un excellent sommeil. L'hydropisie est guérie par la pierre extraite de la tête de la vipère. Fixée autour de l'abdomen, elle fait décroître chaque jour le ventre de quatre doigts. Arrivé à la taille naturelle, observe le *livre des Cyranides*³, on doit enlever cette pierre, car si elle n'était retirée, elle consommerait le liquide naturel du corps et dessécherait celui qui la porte.

Les vertus magiques des pierres sont à ce point admises que, dans les duels à outrance, le chevalier fait le serment : « Je n'entends porter sur moi et sur mon cheval, pierres, herbes, charmes... et nulle autre chose où j'aie espérance qu'elle me puisse aider⁴... » Encore en 1619, Duret, médecin du roi, con-

1. Godard-Fautrier, *Ancien mobilier de la cathédrale d'Angers*, p. 13.

2.

« JASPIIS colore viridi

« Virorem praesert fidei ;

« Quae in perfectis omnibus,

« Nunquam marescit penitus ;

« Cujus fortis praesidio

« Resistitur diabolq.

« SMARAGDUS virens nimium

« Lumen dat oleagnum.

« Fides est integerrima

« Ad omne bonum patula,

« Quae nunquam scit deficere

« A pietatis opere. » (Abbesse Herrade, *Hortus deliciarum*).

3. Mély, *Les Lapidaires de l'Antiquité et du Moyen-Age*, t. III, p. 136.

4. Gassier, *Histoire de la chevalerie française*, p. 150.

seille aux Parisiens, pour éviter la peste, de « priser de la râclure d'ivoire, de la pouldre de perles, corail rouge, hyacinthe, rubis, esmeraudes, grenats, saphirs, mais de la hyacinthe et du rubis par dessus tout. »

Les pierres le plus généralement employées sur le chaton des bagues sont le diamant, le rubis, la perle, le grenat, le saphir, l'émeraude, l'agate, l'améthiste et la turquoise. Serties et fixées sur le métal, elles gardent approximativement leurs formes naturelles : ronde, ovale ou irrégulièrement polygonale. Leur surface extérieure est ménagée soit en table, c'est-à-dire à plat, soit en cabochons. Généralement fort négligée, leur taille ne permet point de les mettre en valeur et de leur procurer le maximum d'éclat qu'elles eussent pu répandre. Celle du diamant, cependant connue des Anciens, ainsi que l'atteste Pline, reste particulièrement peu pratiquée pendant le Moyen âge¹, et c'est à partir du xv^e siècle seulement que la disposition régulière des facettes procure à cette pierre le rang proéminent qu'elle ne cesse plus d'occuper depuis lors².

Le diamant, porté d'abord en cabochon, est, dans la suite, débité en table taillée en biseau ou à pans. Lorsqu'il possède une grande épaisseur, on taille la partie supérieure en table à biseau et la partie opposée en prisme régulier formant culasse. Il est également utilisé, en « fest », en « écusson », ou en pointe. Parfois enfin il est « trianglé » ou en « losangé ».

L'inventaire de 1360-1368 du duc d'Anjou mentionné « un très fin dyamant carré, assis en un anel sur lequel y avait taillé une fleur de *ne m'oubliez mie*, donnée par mondit seigneur (duc de Guyenne) à Monseigneur de Rambouillet³. » Mais c'est au xv^e siècle que les bagues chargées d'un diamant

1. Au xiv^e siècle, on se fait encore sur la taille des diamants les idées les plus singulières. « Cette pierre est si dure qu'elle n'est despecée ne par fer, ne par feu ne elle n'est pas eschauffée ; toutes foys, elle est despecée par le sang de bouc quand il est chault et nouvel. Et des pièces qui en saillent on entaille et perce les autres pierres. » (*La propriété des choses* par B. de Glanville, 1372).

2. C'est une inexactitude d'attribuer la taille du diamant au bijoutier de Bruges, Louis de Bérquen, dont le mérite est d'avoir, vers 1467, apporté d'importants et heureux perfectionnements à l'art de façonner cette pierre précieuse.

3. Bibliothèque Nationale, Dossier d'Angennes.

deviennent fréquentes¹. En 1416, l'inventaire d'Yves de Vieux-Pont cite huit bagues en or garnies de diamants². Louis de Châlon laisse à sa mort, en 1463, « un agnel d'or à ung diamant pointuz, tailliez à losanges »³. Dans un inventaire, dressé en 1493, des joyaux d'Agnès de Savoie, femme de François I^{er}, comte de Dumois, on lit ce qui suit : « Uné bague en façon de trèfle émaillée de blanc et de noir, où y a une grosse esmeraulde cabochonnée, une table de dyament et ung cabochon de rubis »⁴. La déclaration des bagues et joyaux pris par le traître d'Albret au château de Nantes⁵ mentionne un anneau d'or, garni d'un petit diamant taillé en losange, et un diamant en table, assis en un anneau d'or. En outre, dans le lot de vingt-cinq bagues pris à François II, duc de Bretagne, par ce même « traître » d'Albret, figurent onze anneaux d'or émaillés et garnis de diamants.

Certains faux diamants sont d'ailleurs de simples pierres de cristal⁶ ou verre de beryl. Le Musée de Nantes renferme un anneau d'argent doré avec chaton orné d'un cabochon en simple cristal de roche⁷.

Le rubis, désigné sous le nom de balay, est apprécié en rai-

1. « Un dyament fait en maniere d'une fleur de lys, assis en un anel d'or que Monseigneur de Guicme donna à Monseigneur (le duc de Berry) au mois d'Aoust 1409 » (*Compte de Robinet d'Etampes*) ;... « ung gros diamant roont et plat en un anel d'or » (*ibidem*, 1412) ;... « un anel d'un dyament gros de quatre losenges en la face du dit dyament et de quatre demies losenges par les costés du dit dyament » (*Ducs de Bourgogne*, 1414) ;... « un dyament escarré, assis en un anel d'or, esmaillé de bleu, que la royne envoya au duc. » (1414 ; *De Laborde, Glossaire*, p. 131) ;... « un gros dyament, en façon de mirouer, assis en un anel d'or ». (*Inv. du duc de Berry*) ;... « Un dyament pointu, appelé le dyament Saint Loys, assis en un anel d'or » (1416, *ibidem*) ;... « un annelet d'or, auquel a un très petit dyament pointu. » (1416, *Duc de Berry*) ;... « à Jehan Pentin orfèvre et marchand de joyaux, demeurant à Bruges, pour ung anel d'or esmaillé et garny d'un gros dyament à façon d'escusson » (1432, *Ducs de Bourgogne*) ;... « ung anneau d'or, a ung cueur de dyament. (1457, *Ducs de Bourgogne*.)

2. *Bull. arch.*, 1884, p. 326.

3. 1463. *Inv. du château de Nozeuroy* (Jura) à la mort de Louis de Châlon.

4. *Bull. arch.* 1884, p. 373.

5. Archives départementales de Loire-Inférieure. Fin xv^e siècle.

6. « Un petit anel d'argent a une pierre de voire » (cristal) 1300. (Lettres de Rémission).

7. Numéro 171 du catalogue.

son de sa valeur et de sa belle couleur rouge¹. L'inventaire de Charles V, dressé en 1380, fournit « un anuel où il y a un ruby en une verge taillée à feuillages. » Le même document mentionne la bague portée par saint Louis ainsi que par ses successeurs; et décrite de la manière suivante : « un annel où est un gros ruby à la façon d'une demie febve, et est le ruby qui fut Saint-Louis et toujours a été gardé successivement par les rois de France. » Une bague, portée au troisième doigt de la main droite par Jean-le-Constant, grand Electeur de Saxe, et assez exactement reproduite sur un tableau d'Albert Durer, au Musée de Gotha, se compose d'un gros rubis entouré de perles.

Les perles assez grosses pour être comptées, mais de trop faibles dimensions pour être estimées, sont dites « perles de compte ». D'autres, trop petites pour être comptées, employées en grande abondance dans la broderie et vendues au poids, sont dites « perles de semence ». Le bras reliquaire du XIII^e siècle, conservé à Varzy (Nièvre), comprend une main portant à son troisième doigt une bague en or, bordée sur tout son pourtour de filets de perles, mais

dont les gros cabochons de la partie médiane ont malheureusement disparu (fig. 1). La « Grosse perle de Berry assise en un annel esmaillé de noir » se trouve citée, en 1412, dans les comptes de Robinet d'Estampes, ainsi que « la Grosse perle de Navarre, assise en un annel esmaillé de noir. » François II, duc de Bretagne, porte un anneau d'or auquel pend une perle.

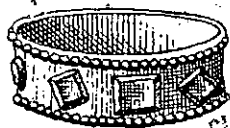


Fig. 1.

Parmi les autres pierres précieuses fréquemment employées pour l'ornementation du chaton, figurent également le grenat, le saphir et l'émeraude.

Un anneau d'or garni d'un grenat, donné par l'évêque

1. « Un rubis à creste assis en un annel d'or » (*Robinet d'Estampes, 1412-1413*); ... « Un rubis appelé Cœur de France, assis en un annel d'or » (*duc de Berry, 1416*); trois anneaux d'or avec rubis (*François II, duc de Bretagne*); « Ung petit ruby et ung anneau d'or esmaillé de blanc à feuilles de rouge cler, de vert et blanc, (*ibid*) »; un anneau avec cabochon de rubis (*Inv. du trésor de Saint-Nicolas-du-Port, 1584*).

Elzéard, se trouve au doigt du bras reliquaire de Saint-Domin, à la cathédrale de Digne¹. Deux anneaux d'or avec grenat font partie, en 1584, du trésor de Saint-Nicolas-du-Port.

Les bagues ornées d'un saphir sont assez nombreuses. En 1327, Pierre Gogeuil, évêque du Puy, laisse dans sa succession neuf bagues d'or dont quatre ornées d'un saphir. L'inventaire de 1360-1368 du duc d'Anjou mentionne : « un très fin saphir quarré, plus longuet que large, séant sur une verge à demi-roont, à crampons à jour »; et celui de Charles V, dressé en 1380, fournit « un saphir du Puy, bien fossoyé, à six carrés en ung anel d'or à filets. » Un saphir en une verge émaillée se rencontre en 1393, dans l'inventaire de Jeanne de Penthièvres². Au trésor de Saint-Nicolas-du-Port, un des doigts du bras reliquaire de Saint-Nicolas est enrichi d'un gros saphir³. L'inventaire de la même église mentionne, en 1384, deux anneaux avec saphirs, parmi les nombreux ex-voto offerts à Saint Nicolas. François II, duc de Bretagne, possède cinq anneaux portant chacun un saphir :

L'émeraude, de couleur vert-pré, se rencontre également comme ornement de bague. « Un anel d'or, où il y a une esmeraude quarrée, taillée d'une teste de royne »⁴... « Cinq anneaux d'or avec chacun une émeraude »⁵. La véritable émeraude est d'ailleurs fort rare, et la plupart des pierres de cette couleur sont de simples verres⁶.

Parmi les pierres de moindre valeur employées dans la bijouterie du Moyen âge, se rangent : l'agate⁷, l'améthyste⁸,

1. *Inv. du mobilier de la cathédrale de Digne*, in *Bull. arch.*, 1913, p. 126.

2. *Bull. arch.*, 1917, p. 202.

3. *Inv. de Saint-Nicolas-du-Port*, 1584.

4. *Inv. du duc de Berry*, 1416.

5. *François II, duc de Bretagne*.

6. « Une pierre de voirre, contrefaictc en manière d'esmeraude;... « un voirre taint de couleur d'esmeraude » (1416, *Duc de Berry*.)

7. « Un anel d'or où il y a une agathe blanche et rayée » (*Inv. du trésor du duc de Berry*, 1416.) Un anneau avec agathe (*Inv. du trésor de Saint-Nicolas-du-Port*, 1584).

8. « Un anel garni d'un amatiste estrange et de plusieurs couleurs. assis en un anel d'or. »

la turquoise¹, l'œil de chat², la calcédoine, quartz de couleur blanche laiteuse ; la chrysolite, d'un jaune verdâtre légèrement doré ; la chrysoprase, d'un joli vert pomme ; la cornaline, de teinte rouge sang de bœuf ; le jaspe, de nuances variées dont les plus estimées sont les japes sanguins ; l'opale, quartz d'un blanc laiteux et bleuâtre, qui reflète, dans les fissures dont il est traversé, les couleurs chatoyantes du spectre solaire ; le périclase, d'un vert jaunâtre ; la sardoine, de couleur bruné et orangée ; la topaze, corindon jaune doré. D'autres matières employées sont la licorne³, la crapaudine⁴, le corail⁵. La « pierre d'Israël » est une intaille ou un camée antique, supposé d'Égypte, et à laquelle on attribue des vertus magiques⁶. Enfin, lorsque la nature du chaton ne peut être reconnue par les rédacteurs des inventaires, ces derniers ont la ressource de la qualifier de « pierre estrange. »

Certaines pierres, en effet, en raison des modifications apportées à leur nature par l'action nocive du temps, restent d'une détermination assez incertaine.

Le Musée de Moulins renferme un anneau d'argent, à jonc circulaire, surmonté d'une pierre blanchâtre, très en saillie, sertie par une corde d'argent torsadée (fig. 2).

D'autres bagues, en particulier celles que figure la statuaire du Moyen âge, représentent également des types dont

1. « Deux anneaux : l'un d'or avec un turquoise, et l'autre d'argent avec une coraline » 1557 (*Inv. de l'église collégiale de Saint-Omer*). « Deux anneaux d'or garnis de turquoises » (*François II, duc de Bretagne*) ; « Un anneau avec turquoise. » (*Inv. du trésor de Saint-Nicolas-du-Port, 1584*). Une bague d'or, avec cabochon de turquoise entouré de petits points, se voit au Musée de Nantes, et semble pouvoir être attribuée au XI^e siècle (N^o 133 du catalogue).

2. Un anneau d'acier, auquel a une pierre d'œil de chat » (*duc de Berry, 1416*). « Un anneau d'or plain a ung œil de chat » (*François II, duc de Bretagne*).

3. « Anellum unum auri, in quo erat licornus » (*Inv. d'Avignon ; Nicolai, 1443*). « Un anneau avec pierre de licorne » (*Inv. du trésor de Saint-Nicolas-du-Port, 1584*) ; « Un anneau garni d'une licorne » (*François II, duc de Bretagne*).

4. « Une verge émaillée et une crapaudine » 1393 (*Inv. de Jeanne de Penthières*).

5. Le Musée de Nantes renferme une bague en argent niellé, avec cabochon en corail, et attribuée, sous le n^o 198 du catalogue, au XII^e siècle.

6. « Un anneau d'or, a une pierre de Israel taillée. » (1389, *Testament de l'archevêque de Reims*) ; ... « un anneau d'une verge entaillée auquel a une ymage d'une pierre d'Israël » (1405, *Ducs de Bourgogne*).

la pierre du chaton ne saurait être définie. Au portail nord de la cathédrale de Reims, la statue de saint Nicaise porte au quatrième doigt de la main droite un anneau à chaton formé d'une pierre ronde, à jonc large et gravé de deux traits (fig. 3). Dans la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), le tombeau de l'évêque Révérend III fournit une bague du

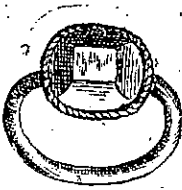


Fig. 2.

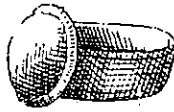


Fig. 3.

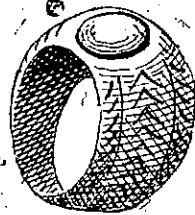


Fig. 4.

type « chevalière », formée d'un jonc très épais, ciselé d'arêtes et garnie d'une pierre ronde très aplatie (fig. 4). Souvent, d'ailleurs, surtout à partir du xv^e siècle, plusieurs pierres fines ou demi-fines, de couleurs différentes, se trouvent associées sur le chaton de la même bague, en vue de constituer des rosettes ou des fleurs destinées à réaliser un effet d'ensemble¹.

Certaines bagues portent, en guise de chaton, une petite capsule renfermant un parfum² ou des fragments de reliques³. Au Musée de Nantes figure, sous le n^o 152 du catalogue, une bague reliquaire d'argent, avec grènetis, ciselures et chaton formé de rectangles superposés, se coupant à angle droit (xv^e siècle). La même collection publique renferme, de la même époque, une autre grande bague reliquaire en argent

1. « Ung ruby et ung diamant pointu, assis en un anneau d'or esmaillé de blanc et de noir (*François II, duc de Bretagne*) ; « un anneau d'or garni d'une fleur de lis de diamant et de rubis » (*ibidem*) ;... « un anneau d'or avec deux petites émeraudes, et un petit diamant (*ibidem*) ;... un anneau d'or garni d'un saphir et de quatre perles » (*ibidem*).

2. « Une verge d'or pleine de musc » (*François II, duc de Bretagne*).

3. « Un anneau à mettre des reliques » (*François II, duc de Bretagne*).

doré, dont le châton très proéminent se compose de trois rectangles creux placés l'un sur l'autre¹:

Les anneaux les plus caractéristiques du Moyen âge sont ceux qu'ornent soit des monogrammes, soit des inscriptions religieuses, galantes ou amoureuses. Dans un ancien cimetière de Brillac (Charente), on a trouvé trois anneaux de bronze ; le premier orné d'une croix pattée du style des XII^e et XIII^e siècles ; le second, avec monogramme du Christ (XIII^e) ; le troisième, à légende ou ornement indéchiffrable. Une bague en laiton du XV^e siècle, trouvée au faubourg de Betencourtelle-Clermont (Oise) et publiée par M. de Lépinos, porte cette inscription émaillée : *Mater dei, memento mei*². Les environs d'Ayre-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) ont fait découvrir au comte de Loigne deux anneaux d'argent, à châton de même métal, dont l'un en forme de pyramide tronquée, et l'autre à châton plus petit accosté de deux fleurons (fig. 5), portant en lettres gothiques, sur la tige, les deux premiers mots de la salutation angelique : *Ave Ma*³. Des sépultures de l'ancien prieuré d'Echoisy (Charente) ont fourni deux bagues en bronze portant sur le châton, l'une un cœur avec la lettre *L*, l'autre un monogramme composé des lettres *L* et *V* enlacées⁴. Une bague en or, du XIV^e siècle, découverte aux Essarts (Vendée), possède un châton gravé d'un casque à haut cimier, accosté des deux lettres *R* et *C*⁵. Le Musée de Nantes renferme un gros anneau d'or portant, gravé en creux, la légende : *Sans départir*⁶ ; une bague en bronze avec écusson triangulaire, ornée d'un *G* entouré de

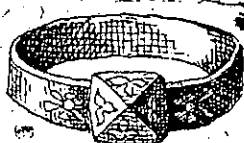


Fig. 5.

1. N° 153 du Catalogue.

2. *Antiq. de France*, 1867, p. 81.

3. *Bull. des Antiq. de France*, 1915, p. 163.

4. *Bull. de la Société Arch. de la Charente*, 1914, p. 108.

5. *Antiq. de France*, 1886, p. 167.

6. Musée de Nantes, N° 124 du catalogue.

feuillages¹; une chevalière en argent avec deux initiales gravées au chaton²; une bague d'or avec sur le chaton, un A en creux et accosté de feuillages³; une bague en or portant un cœur et un L : gracieuse légende pouvant, à volonté, être interprétée « mon cœur à elle » ou bien « elle a mon cœur »⁴. Ce genre de rébus, fréquent au xv^e siècle, se rencontre, également sous la forme *Mon* (un cœur gravé) *avez*⁵. Un anneau d'or, trouvé à Gonesse, et publié par M. de Narcy, porte en caractères de la même époque, la légende : « *Je m'y atens* »⁶. Une bague en or, trouvée à Bullon, canton de Brôn (Eure-et-Loir), reproduit en caractères gothiques la devise suivante : *Je le di*⁷. Sur un large ruban tout uni (collection Ponroy, à Bourges) se trouvent gravés en très fins caractères, les trois mots : « *tout mon désir* », séparés par une fleurette à trois branches ; une croix précède l'inscription. Un anneau d'or de la collection Carrand a pour légende : *Cèle ton mal aux haineux envieux à celle la fin (qu'ils) n'en soient joyeux*⁸. Une bague en bronze, trouvée à la Bourboule (Puy-de-Dôme),



Fig. 6.

représente, sur son chaton ovale, un bras tenant un arc empenné d'une flèche ; à droite et à gauche se voient les initiales P. A. L. l'emblème semble faire allusion au nom du propriétaire qui s'appelait sans doute Pierre l'Archer (fig. 6)⁹. Un anneau d'argent du

xv^e siècle porte sur son chaton une main tenant un paquet de verges ; à droite et à gauche se lit la légende suivante, gravée sur le jonc, en caractères gothiques : *De Ceste (paquet de verges) Cares...* Le dernier mot, effacé, est sans doute *féru*,

1. Musée de Nantes, n° 137.

2. *Ibid.*, n° 140.

3. *Ibid.*, n° 157.

4. *Ibid.*, n° 158.

5. *Bull. Arch.*, 1888 (p. 13).

6. *Antiq. de France*, 1883, p. 259.

7. Communication de M. Saglio dans le *Bull. de la Société des Antiq. de France*, 1879, p. 114.

8. *Bull. antiq. de France*, 1909, p. 361.

9. *Antiq. de France*, 1890, p. 103.

et le tout pourrait se lire : *de ceste verge caïres (seras) féru*¹.

Un anneau d'or émaillé tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, à chaton circulaire surmonté d'une pierre actuellement disparue, comprend, en lettres gothiques du xv^e siècle et difficiles à déchiffrer en raison de l'extrême finesse des caractères, six vers formant la plaisanterie grammaticale suivante :

« Une fame nominative
 « a fait de moi son datif
 « par la parole génitive,
 « en dépit de l'accusatif.
 « Si s'amour est infinitive,
 « Ge veil estre son relatif.

À l'intérieur, on distingue une femme tenant de la main droite un grand bouquet de fleurs, et de la gauche, la chaîne qui retient captif un écureuil. La symbolique de cette représentation est aisée à trouver : bien que l'écureuil soit de tous les êtres le plus léger, le plus difficile à dresser, la femme qui l'enchaîne a fait néanmoins de lui sa chose, son *datif*².

Parmi les bagues à inscriptions doivent être rangés les anneaux de caractère talismanique. Celle qu'on a trouvée dans le tombeau d'Ulger, évêque d'Angers au xi^e siècle³, est surmontée d'un jaspe ordinaire et porte l'inscription quelque peu mystérieuse : THEBAL GUT GUTTHAN ! (Guéris bien la goutte)⁴. L'anneau de saint Blaise, évêque de Sebaste, conservé dans le trésor de l'abbaye de Vigugne et reproduit dans le Hierogazophilacium Belgicum d'Arnold Rayssius, fournit, sur sa face extérieure, la légende analogue : GHEBAL⁵. GVT. GUTHENSIS. GVTHANI ; et à l'intérieur, NAI. GUBA. VBA. GOTA⁶.

Un anneau en argent, offert au Musée de Châteauroux, présente sur le côté extérieur, disposé en deux plans inclinés,

1. *Antiq. de France*, 1890, p. 126.

2. *Journal des Savants*, octobre 1881, p. 620.

3. Abbé Urseau, *Bull. arch.* 1896, p. 519.

4. Mély, *Bull. antiq. de France*, 1919, p. 214.

5. Mot hébraïque = guéris. Gut : mot germanique = bien.

6. *Bull. antiq. de France*, 1916, p. 349.

une inscription non moins énigmatique pouvant être lue : *On Eloï. Elos Adonai Satai mentem sanctam spontaneam ad honorem Deo et patriae liberationem et verbum caro factum est.* Une troisième légende, développée sur le pourtour intérieur de la tige, comprend les mots suivants : *dagagre curet guttam Gaspar Melchior Ballazar.* Les mots *On, Eloï, Elos, Adonai* constituent l'invocation magique des divers noms donnés au Dieu de la Bible. La formule *mentem sanctam spontaneam...* est une invocation contre la foudre, souvent reproduite sur des cloches. Le membre de phrase *et caro factum est*, tiré du début de l'Évangile selon saint Jean, se retrouve souvent dans les textes magiques. *Dagrare* pourrait être une mauvaise graphie pour *podagre*. Le mot *curet*, uni à celui de *guttam*, laisse croire que cette bague était destinée à préserver les podagres de la maladie de la goutte. D'autre part, les Mages Gaspar, Melchior et Baltazar, particulièrement honorés pendant le Moyen âge, passaient pour guérir de l'épilepsie¹. Une bague en cuivre, conservée au Musée d'Orléans, porte le mot mystérieux de *Tetragrammaton*². Enfin, la collection Carrand, conservée au Musée de Bargello, à Florence, renferme deux anneaux d'or du xiv^e siècle (nos 1.003 et 1.008), reproduisant le verset de saint Luc (IV, 30) fréquemment répété dans les recueils cabalistiques : *Jesus autem transiens per medium illorum ibat. Adonai.*

Contrairement aux traditions de la période mérovingienne, qui fournit un nombre considérable de bagues à monogrammes, les anneaux sigillaires du Moyen âge sont d'une

1. Un bijou semblable, également en argent, et possédé par M. Joseph Dubrulle, collectionneur lillois, se trouve recouvert d'une inscription en majuscule gothique, absolument identique. Dans la même catégorie d'anneaux doit être rangée celui que possède M. Blanchet. Il est en argent, et son chaton en losange, orné d'un lis, porte deux inscriptions : l'une extérieure, est formée des lettres suivantes : IA + B. IZ + S. A. B. + Z + NG. F + B. La seconde légende, intérieure, est ainsi conçue : FC. EE. B. ER + A. BIR + SaBa + ZE. A part le groupe de Saba, probablement l'abrégé de Sabaoth, l'inscription ne fournit pas de mots compréhensibles : *Antiq. de France*, 1898, p. 246 ; 1899, p. 312 ; 1908, p. 208 ; et 1908, p. 344.

2. *Antiq. de France*, 1898, p. 249 ; et *Antiq. du Centre*, 1886, p. XII.

extrême rareté. C'est sur leurs sceaux en bronze que se trouvent imprimés les armes ou le nom du propriétaire, et non plus, comme aux époques précédentes, sur un chaton. La seule exception pouvant être signalée est, à notre connaissance, la bague italienne, en or finement niellé, publiée par M. Schlumberger et portant l'inscription : *Sigillum Petri Mozanico*¹.

Quelques bagues semblent avoir constitué des insignes de corporations. M. Quicherat a jadis communiqué à la Société des Antiquaires de France² une bague trouvée à Mercury-Gemilly, près d'Albertville (Savoie). L'anneau est formé d'une bandelette de fer sur laquelle se trouve soudée, comme chaton, une tête grotesque en argent, pourvue d'épaisses moustaches, d'un menton démesuré et d'un bonnet de fou. L'objet dut servir d'ornement à quelque chef de communauté grivoise, comme il y en eut souvent à partir de la fin du Moyen âge (fig. 7).

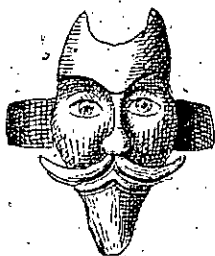


Fig. 7.

La bague de fiançailles (*annulus pronubus*), qu'aucune différence, selon dom Cabrol, ne permet de distinguer de celle du mariage (*annulus sponsalitiis*)³, est offerte par le fiancé à sa future comme gage de sincérité des promesses échangées entre eux. Juvenal parle déjà de cet usage⁴, Pline l'ancien l'atteste également, en disant que l'anneau de fiançailles doit être de fer, et sans pierre précieuse au chaton⁵. D'autre part, Tertullien⁶ et Isidore de Séville⁷ veulent qu'il soit en or.

1. L'écusson porte en chef trois roses posées en face; en pointe trois roses, deux et une. L'objet paraît dater de la seconde moitié du XIII^e siècle. (*Antiq. de France*, 1880, p. 99).

2. *Antiq. de France*, 1879, p. 155.

3. *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, au mot *Anneaux*, p. 2191.

4. *Satyres*, VI, 25-27.

5. *Histoire naturelle*, lib. XXX, III, cap. IV.

6. *Apologétique*, c. VI.

7. *Etymol. lib.*, XIX. C. 3, XXXII.

Au Moyen âge, l'offre et l'acceptation de cet anneau constituent le symbole de l'engagement matrimonial. Le passage d'une bague au doigt de la fiancée signifie que son existence devient dès ce moment enchaînée à celle de son futur époux. C'est ce qu'exprime le vieux dicton allemand : *Ist der Finger beringt, ist die Jungfer bedingt*¹. On connaît la légende du mariage mystique de Sainte Catherine avec Jésus, qui lui passe au doigt, en signe de célébration de cette union, un magnifique anneau, puis remonte au ciel. Dans le tableau de Hans Memling reproduisant cette scène, le fils de Dieu offre de la main droite un riche anneau ; Catherine, agenouillée, reçoit cette bague que Jésus introduit au quatrième doigt de la main gauche.

Parmi les présents de noce, les anneaux figurent au premier plan. Raymond de Montauray achète un anneau d'or avec saphirs « parce qu'il avait choisi pour femme la sœur de R. Delpy ». Armand Leguy, bourgeois, offre une bague avec perlés à sa fiancée. Plus modeste, un tondeur de draps fait cadeau, pour son mariage, d'un anneau d'argent surdoré.

Les proches parents apportent en offrande à l'épousée des anneaux de même genre. La fille de Géraud de la Serre reçoit, à l'occasion de son mariage, quatre bagues d'or avec saphirs, deux anneaux d'or avec perles, et un anneau avec turquoise. Dans d'autres occasions encore, comme le premier jour de janvier, à la fête d'un saint patron ou à l'occasion d'un baptême, on offre des bijoux analogues.

Les jeunes filles qui entrent en religion reçoivent des membres de leur famille un ou plusieurs anneaux. P. R. Foucault achète deux anneaux d'or avec saphirs, pour sa nièce, qui entre aux Minorites. R. de Parabosc donne une bague d'or à sa nièce qui est « monga », c'est-à-dire nonne. Une religieuse minorite, pressée par des besoins d'argent, présente en gage son anneau d'or garni d'un saphir².

Un moule à bagues, trouvé à Thouac (Dordogne), lors

1. « Anneau passé au doigt, jeune fille engagée. »

2. Forestié, *Le vêlement civil et ecclésiastique dans le Sud-Ouest de la France*, 1887.

de la construction du chemin de fer de Montignac, fournit le curieux modèle reproduit par la figure 8, et comprend un châton formé de deux têtes symboliques, réunies au jonc par des chevrons ornés de traits¹.

Les réparations du donjon de Jouy, près de Sancoins (Cher), ont amené la découverte d'une bague en or, probablement une alliance ou un anneau de fiançailles, portant à l'intérieur, en caractères gothiques, cette allusion à la chasteté de la jeune fille : « Je suis neuve osy. »².



Fig. 8.

Au Musée germanique de Nuremberg, une bague, de la fin de la période médiévale, exécutée par un orfèvre d'Augsburg, porte cette jolie inscription : *Myt Wyllen dyn eygen*³. Le Musée de Nantes renferme également deux alliances. L'une, en or, présente en minuscules gothiques la légende *Mon Cuer voos avés*; l'autre, en argent, offre l'inscription bien connue *Sans départir*⁴. Un anneau d'or, découvert dans les fouilles de Théroouanne, porte la devise : « *Je vous tiens foi-gardez-la moi*⁵. »

Dans ce même ordre d'idées, le modèle le plus gracieux, d'inspiration aussi heureuse que symbolique, est celui de la bague dite *main d'alliance*. Ce type, très répandu, consiste en deux mains enlacées formant chaton.

La veuve porte parfois une alliance de deuil. Sur un portrait, exécuté par Bernard Van Orley (1493-1542), Marguerite d'Autriche se trouve représentée avec, au second doigt de la main, un anneau émaillé de noir.

La bague constitue non seulement une parure ou le symbole d'une union, mais parfois aussi le privilège d'une fonction. Un bijou de ce genre s'adapte à la main de justice des

1. Collection Dervieu, Bourges.

2. *Mémoires de la Société Historique du Cher*, 1876.

3. « Par ma volonté, ta propriété. »

4. Nos 180 et 183 du catalogue.

5. *Bull. antiq. de France*, 1917, p. 115.

rois de France¹. Dans un arrêt rendu au Parlement au profit du chapitre de la cathédrale de Saint-Etienne de Bourges, il est mentionné que les chanoines avaient prouvé leur bon droit en produisant une charte de Louis VII, datée de 1174, à laquelle se trouvaient suspendus deux anneaux d'or. Fort rares d'ailleurs, en raison de la valeur du métal employé, ces anneaux ne remplacent pas les sceaux, mais constituent un témoignage d'investiture dont ils conservent le souvenir sur la charte². D'autre part, l'investiture du chef féodal se donne indistinctement par la lance, le sceptre ou l'anneau. En 1249, le chevalier Anseau se fait investir par l'anneau d'or, pour le château et la châtelainie de Tournon, par l'évêque Gautier de Paris. Thibaut, comte de Beaumont, sous Philippe-Auguste, fait hommage à l'évêque de Paris pour le château de Conflans, et reçoit en échange, des mains de ce prélat, un anneau d'or. L'évêque de Paris donne l'investiture au seigneur de Montjoie en lui remettant une bague d'or pendant la cérémonie³. Sur une ancienne peinture de la collégiale de Saint-Dié, Henri VI donne de la main droite à Saint-Dié, l'investiture par l'anneau d'or⁴.

Des anneaux d'investiture sont également remis, par les papes, aux cardinaux nouvellement créés. Ces bagues cardinalices semblent d'ailleurs appartenir exclusivement au xv^e siècle ; elles apparaissent sous le pontificat d'Eugène IV (1431-1447) et disparaissent sous celui de Sixte IV (1471-1484).

Le Musée de Bologne renferme plusieurs de ces objets dont l'un, en bronze doré, porte sur la verge : *R FRANCIE* c'est-à-dire *rex Franciae*. Cet énorme anneau, ainsi que le prouve l'inscription, procède d'un roi de France, et vraisemblablement de Louis XI qui, en 1464, cède à Francisco Sforza, duc de Milan, moyennant hommage, la ville de Savone et les droits que la France prétendait posséder sur

1. « Pour ung gros anneau d'argent doré, pour mettre au doigt de la main de justice » (1574 ; Laborde. *Glossaire*, p. 161).

2. Chénon, *Bull. antiq. de France*, 1916, p. 244.

3. Lebœuf, *Histoire du diocèse de Paris*, t. IV, p. 146 et t. VI p. 103.

4. *Société des Antiq. de France*, III^e série, t. V^e, p. 158.

Gènes. L'anneau serait donc le symbole de cette investiture¹.

Le Musée de Besançon possède un anneau semblable dont le chaton consisté en une simple tablette de roche accostée de deux emblèmes placés transversalement sur la verge. D'un côté, un écusson surmonté de la tiare, de l'autre, un saint Georges à cheval. Sur les cartouches en biseaux du chaton, on lit : d'une part, les initiales *P. N.*, d'autre part, le mot *DVX*. Il s'agit évidemment du pape Nicolas V (1447-1455), Papa Nicolaus. Le mot *dux* semble se référer au doge de Gènes recevant l'investiture de la souveraineté de la Corse (fig. 9)².



Fig. 9.

M. Schlumberger a fait connaître un de ces lourds et gros anneaux en bronze doré que les souverains pontifes offraient aux cardinaux nouvellement élus. Le chaton de ce bijou se compose d'une tablette de cristal de roche. Sur les côtés se voient les symboles des quatre Évangélistes ainsi que deux écussons portant, l'un les armes de la famille Barbo, l'autre les clefs et la tiare. Le nom du pontife Paul II Barbo (1464-1471) se trouve inscrit en relief entre les deux écussons³.

Comme insigne de leur dignité, les archevêques, évêques et même certains abbés⁴ portent l'anneau, ainsi que la mitre et la crosse. Le tombeau de l'évêque Gérard de Limoges, mort en 1022, a livré un anneau en or massif dont le chaton est formé, non d'une pierre fine, mais de quatre fleurs trilobées, opposées par la base, sur lesquelles courent de légers filets d'émail bleu⁵.

L'anneau pastoral de l'évêque Roger III, mort en 1093,

1. Castan, *Anneau d'investiture conservé au Musée de Besançon*, in *Antiq. de France*, 1882, p. 24.

2. *Ibidem*, 1882, p. 24.

3. *Soc. des Antiq. de France*, 1880, p. 100.

4. « A titre exceptionnel, certains abbés de monastères reçoivent, du Saint-Siège le privilège de porter l'anneau épiscopal, » (dom Cabrol, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne*, au mot *Anneaux*).

5. Didron, *Annales*, t. X, p. 178.

et enterré au milieu de la nef de la cathédrale de Châlons, est d'or jaune, à chaton ovale et à dix lobes, sertissant une améthyste très pure¹ (fig. 10).

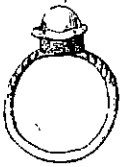


Fig. 10

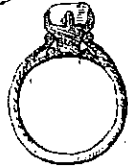


Fig. 11.

Le tombeau de Siegfried III, archevêque de Mayence au XI^e siècle, renfermait l'anneau épiscopal du prélat. La bague, en or massif avec pierre en opale couleur lait, se voit au trésor de la cathédrale de Mayence² (fig. 11).

Au cours des travaux de déblaiement effectués dans la cathédrale de Sées, il a été mis au jour un sarcophage qui semble être celui de Serlon d'Orgers, ancien évêque de cette localité, mort en 1122. L'anneau de ce prélat est en or, sans ornements ni cisclure; son chaton se compose d'une petite pierre d'un bleu clair³. Pierre de Corbeil, évêque de Sens, décédé en 1222, portait un anneau très mince, dans lequel se trouvait enchâssée une petite améthyste en forme de cœur, de peu de valeur et non taillée⁴. Dans une fouille pratiquée en 1765, M. de Moranzel, inspecteur des bâtiments du Roi, a retrouvé la tombe de l'archevêque de Sens, Gautier Cornut, mort en 1241. Ce prélat portait au doigt un anneau d'or sur lequel se trouvait enchâssé un rubis cabochon⁵.

L'anneau pastoral de Jean de la Cour d'Aubergenville, évêque d'Evreux, de 1244 à 1256, est en or massif et à jonc finement guilloché. Le chaton, formé d'une large plaque à quatre lobes, est surmonté de filigranes figurant des arabesques de fleurs et de feuillages.

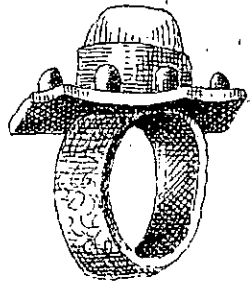


Fig. 12.

1. *Antiq. de France*, 1895, p. 195.

2. Publié par Hefner, *Trachten des christlichen Mittelalters*.

3. *Soc. des Antiq. de France*, 1895, p. 198.

4. Bijou actuellement perdu.

5. *Bull. Arch.*, 1918, p. 50.

Une grosse topaze en occupe le centre. Huit petits chatons, formés alternativement d'un grenat et d'un saphir, se trouvent répartis sur les quatre lobes (fig. 12)¹.

Le trésor de la cathédrale de Sens renferme l'anneau épiscopal de l'archevêque Pierre de Charny, décédé en 1274. La bague est de cuivre recouverte d'une forte dorure, et quatre griffes fixent au chaton un cristal de forme ovale. Dans le même trésor se voit l'anneau épiscopal, fort semblable au précédent, de l'archevêque Gilon I^{er} Cornut, décédé en 1254. Le bijou est d'or et a pour pierre un cristal de forme ovale. Des fouilles, exécutées en 1742, ont fait découvrir un tombeau du XIII^e siècle, où furent déposés trois archevêques de Sens, et dans lequel on trouva un joyau ainsi décrit dans l'inventaire du trésor de 1768 : « Bague d'or, artistement travaillée, sur laquelle est montée une pierre fine rouge... et autour du cordon est écrit : *Ave Maria... Plena dominus tecum* ». Pendant les fouilles, on recueillit dans le cercueil de l'archevêque Becart de Penoul, décédé en 1309, une bague dont le diamant en table est garni d'un cordon d'or entrelacé². L'anneau épiscopal de Pierre de Gorgueil, mort en 1327, est formé d'un épais jonc d'or surmonté de perles entourant un camaïeu³. L'inventaire des reliques de l'église cathédrale de Mende, dressé en 1380, mentionne : « Un anneau pontifical, en or, avec une grosse améthyste ronde enchâssée au milieu, entourée de douze perles blanches, six émeraudes et six grenats ;... un autre anneau pontifical en or pour la statue de saint Blaise, qui est à la cathédrale, avec un saphir au milieu, taillé en écu, entouré de six grenats ;... un anneau pontifical en vermeil portant une topaze entourée d'autres pierres. »

Le Musée de Nantes renferme la bague d'un évêque de cette ville au XIV^e siècle. Cet anneau d'or jaune pâle, comporte un chaton formé d'une pierre blanche ovoïde, constituée

1. *Bull. arch.*, 1884, p. 487 et pl. XIV.

2. *Bull. arch.*, 1918, p. 45 et 48.

3. 1327. *Inv. de Pierre Gorgueil, évêque du Puy.*

en réalité par deux pièces superposées et prises entre des griffes en forme de cœur¹. D'autre part, l'anneau pastoral

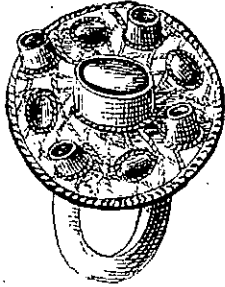


Fig. 13.

du bienheureux Roger Lefort, successivement évêque d'Orléans, puis de Limoges, et enfin quatre-vingtième archevêque de Bourges, décédé en 1367, a été trouvé pendant les travaux exécutés en 1904, dans un caveau de la cathédrale de cette ville. La bague, actuellement au Musée du Berry, est formée d'un jonc de section circulaire et d'un plateau sur lequel repose, fortement en saillie, un grand cabochon central de turquoise, entouré de quatre cabochons plus petits. Quatre autres pierres, actuellement disparues, se trouvaient directement fixées au plateau garni d'un réseau de filigranes sur toutes les surfaces libres ainsi que sur la bordure (fig. 13).

L'inventaire de 1410 de la cathédrale de Châlons-sur-Marne mentionne, dans son trésor, neuf bagues dont trois anneaux épiscopaux, en or : l'un avec gros saphir entouré d'un cordon de petites gemmes, encadrées elles-mêmes de pierres précieuses ; le second avec un gros saphir entouré de gemmes ; le troisième orné d'un grand « Ysrahélicus » (intaille) bordé de petits verres de couleur.

En 1423, l'inventaire de la cathédrale de Grasse cite un anneau épiscopal, en argent, orné de « plusieurs pierres ». A défaut d'autres détails, ce texte nous apprend que certaines bagues épiscopales étaient non en or, mais simplement en argent, et que leur chaton n'était pas toujours formé d'une pierre unique². En creusant les fondations destinées à recevoir le socle du monument de M^{sr} Freppel, il a été exhumé, à la cathédrale d'Angers, les restes de Hardouin du Bueil, évêque de 1375 à 1439. On y a recueilli

1. N^o 444 du catalogue.

2. *Inventaire du trésor de la cathédrale de Grasse*, in *Bull. arch.*, 1907, p. 77 et 85.

son anneau de cuivre avec chaton surélevé, enserrant un cabochon de cristal¹. L'inventaire du trésor de la cathédrale de Bayeux, en 1476, fait connaître : « un anel d'or, à usage épiscopal, en quel est enchâssé ung très beau et très précieux saphyr quarré. » Cet anneau fut donné à Louis d'Harcourt, évêque de Bayeux au xv^e siècle. Enfin, l'inventaire du trésor de la cathédrale de Montauban, en 1560, signale « un anneau pontifical d'or, garni de pierreries, mais il y manque neuf ou dix de ces pierres et aussi la boîte ». Cette catégorie d'anneaux était donc généralement conservée dans des coffrets ou des écrins.

* * *

Les nombreuses bagues exécutées pendant le Moyen-Age n'ont guère laissé de traces que dans les inventaires. Volontairement détruites à peine achevées, elles ont trop souvent servi à constituer de nouveaux bijoux, plus conformes aux goûts éphémères des époques postérieures. La quantité restreinte d'exemplaires recueillis dans les Musées ou conservés dans les trésors d'églises ne permet donc que bien imparfaitement d'étudier l'évolution des types de ces joyaux.

Les pierres fines employées à leur ornementation sont, d'une manière générale, et jusqu'à la fin du Moyen-Age, d'une taille très négligée, respectant autant que possible leurs formes naturelles. Le rubis et le saphir plaisent particulièrement. La perle de grosses dimensions est assez rare, et l'émeraude presque toujours fausse. Le diamant ne commence à être apprécié que vers le milieu du xv^e siècle, lorsque se perfectionnent les procédés de sa taille. Enfin, l'on remarque sur le chaton des bagues une étonnante variété de pierres demi-fines : grenat, améthyste, turquoise, opale, topaze, œil-de-chat, corail, crapaudine. Certaines pierres sont d'ailleurs de simples verres colorés.

Le chaton, généralement très élevé, ainsi que l'a constaté A. Bertrand², forme parfois au sommet de la bague un véri-

1. *Bull. arch.*, 1898, p. CIX.

2. *Bull. arch.*, 1888, p. 13.

table petit édicule architectural, surmonté d'une pierre fine sertie dans une capsule ou prise entre les griffes d'une batte. D'autres fois, par contre, cette partie du bijou se compose d'un large plateau rectangulaire ou polylobé, orné de cabochons multicolores, reliés entre eux par un réseau de filigranes. Ces deux types de bagues, également dérivés de l'art mérovingien, caractérisent la période des *xiii^e* et *xiv^e* siècles.

Au *xv^e* siècle, ces ouvrages en filigranes cessent, comme dans l'orfèvrerie, de correspondre aux goûts du jour. Par contre, cette époque se complaît dans la fabrication de jongs émaillés sur toute leur surface, avec rébus, devises religieuses, galantes ou amoureuses.

Les anneaux de mariage ne sont point comme de nos jours, constitués par une simple tige unie ; ils affectent toutes les formes, parfois celle d'un chaton constitué, par deux pierres accolées, symboles de l'union volontaire des cœurs. Les bagues sigillaires font presque entièrement défaut.

La vénération des reliques engendre l'anneau reliquaire, qui permet à son possesseur de ne jamais se séparer d'un précieux talisman. Les bagues d'évêques trouvées dans les sépultures sont parfois fort modestes et d'un métal ordinaire, mais le plus souvent volumineuses et d'une extrême richesse. Alors que les bagues de simple parure se portent indifféremment à tous les doigts de la main et même au pouce, les anneaux épiscopaux sont introduits à l'annulaire de la main droite¹. Quelle que soit d'ailleurs leur destination, ces petits bijoux du Moyen âge revêtent souvent des formes presque modernes, et restent difficiles à identifier lorsqu'on en ignore la provenance. Leur haut chaton, en forme d'édicule, pendant les *xiii^e* et *xiv^e* siècles, puis, au déclin de la période médiévale, leur jonc entièrement émaillé, recouvert, d'inscriptions et de légendes, constituent les principales données permettant — lorsque ces caractères existent — de reconnaître une bague médiévale parmi les objets similaires des époques postérieures.

Lieutenant-Colonel DERVIEU.

¹ Cabrol, *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, au mot *anneaux*.